

**ORGANISATION DE LA JOURNEE ET
DE LA SEMAINE
en maternelle**

**L'EMPLOI DU TEMPS : UN OUTIL
AU SERVICE DE LA MISE EN
OEUVRE PROGRAMMES**

Pistes de réflexion :

- Permettre des échanges de pratiques sur le thème de l'organisation de la journée et de la semaine, avec une focale particulière sur les ateliers pour le premier regroupement
- Mettre en œuvre les nouveaux programmes
- Réfléchir à des outils à proposer aux collègues pour les accompagner dans l'organisation de leur emploi du temps

Emploi du temps, organisateur pédagogique

Il doit :

- **Equilibrer** la journée et la semaine des élèves
- Respecter **les programmes**
- Recentrer la réflexion des enseignants sur la logique d'apprentissage *(et non la logique d'activités voir rapport IGEN 2010)*
- Proposer une **organisation différente** de la PS à la GS pour mieux répondre **aux besoins des élèves**

- S'appuyer sur une pédagogie structurée autour de trois verbes clés. **Pour pouvoir « apprendre », les enfants doivent :**
 - **AGIR** : c'est-à-dire prendre des initiatives (et non exécuter) et « faire » (essayer, recommencer, etc.).
 - **REUSSIR** : aller au bout d'une intention, d'un projet, de la réponse à une consigne, et de manière satisfaisante.
 - **COMPRENDRE** : ce qui suppose une prise de distance, une prise de conscience.

- Tenir compte des **temps éducatifs**
- Tenir compte des **contraintes de fonctionnement**
- Tenir compte **des contraintes liées aux élèves**
- « avoir en tête » que l'école doit être **un lieu de vie et du plaisir d'apprendre** pour permettre à l'enfant de devenir élève.

Adaptation, flexibilité de l'emploi du temps :

- ❖ Adaptation de l'emploi du temps en fonction réactions des élèves, de leurs réussites, difficultés et besoins ; tout en veillant à l'équilibre des domaines d'apprentissage sur une période plutôt que sur la semaine.
- ❖ Flexibilité des objectifs visés par domaine tout en respectant les attendus des nouveaux programmes.
- ❖ Il est réalisé en début d'année par rapport à des contraintes horaires (récréations, ouverture/fermeture de l'école), matérielles (espaces extérieurs, configuration des locaux) et humaines (âge des élèves, présence du personnel encadrant les élèves comme les ATSEM ou les AVS, classe à double niveau, nombre de classes dans l'école).
- ❖ Il permet de visualiser les différents domaines d'apprentissage ainsi que leur répartition.
- ❖ **Il est adapté en fonction des projets de classe, des progressions et des périodes de l'année. Il est donc évolutif et variable.**

OUTILS D'AIDE A L'ELABORATION DE L'EMPLOI DU TEMPS

L'emploi du temps doit combiner et faire converger plusieurs paramètres :

- les attentes des programmes,
- les contraintes matériels,
- les choix des équipes pédagogiques,
- l'alternance de temps éducatifs et didactiques
- les besoins et le rythme des enfants.

- Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans **l'organisation du temps quotidien.**

OUTIL 1

- Les différents temps éducatifs ont des **incidences sur l'emploi du temps** selon les préconisations des programmes et par les contraintes qu'ils engendrent
- D'autres contraintes de fonctionnement ont des **incidences sur l'emploi du temps**

OUTIL 2

OUTIL 3

OUTIL 1 : LES PROGRAMMES

BO N°2 du 26 mars 2015

«Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à l'âge des enfants et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive. [...]

Concevoir un emploi du temps en lien avec les périodes de vigilance : mettre en correspondance les temps d'apprentissage et les temps de vigilance (à titre de repère)

Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h-8h30	Capacité d'attention faible				
8h30-9h30	Capacité d'attention réduite le lundi matin	Capacité d'attention moyenne			
9h30-10h30		Capacité d'attention forte			
10h30-11H30		Capacité d'attention moyenne			
11H30-13h30	Capacité d'attention faible				
13h30-14h30	Capacité d'attention faible (GS : Capacité d'attention moyenne)				Capacité d'attention réduite le vendredi après-midi
14h30-15h30					
15h30-16h30	Capacité d'attention moyenne (GS : Capacité d'attention forte)				

La vigilance est en baisse durant la première heure de la matinée et de l'après-midi. Elle est en hausse à partir de 9h/9h30 et de 15h

Les apprentissages exigeants sollicitant attention et concentration sont proposés sur les temps de plus grande vigilance. Plus les enfants sont jeunes, plus il est important de varier les phases au cours d'une même séance et d'alterner les modalités de travail (collectif/individuel, oral/écrit, découverte /entraînement...) en tenant compte d'une capacité moyenne d'attention continue variant de 5/10 minutes pour les plus jeunes à 20/30 minutes pour les plus âgés.

Les ressources d'accompagnement du programme offrent de multiples pistes pour ménager un juste équilibre entre objectifs et modalités d'apprentissage, domaine et durée des séances, types d'activités qui tiennent explicitement compte du développement de l'enfant.

« L'équipe pédagogique aménage l'école afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos, de découvertes et **multiplie les occasions** d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en toute sécurité. »

[...] L'enseignant **organise des retours réguliers** sur les découvertes et acquisitions antérieures pour s'assurer de leur stabilisation».

Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous.

Les programmes réaffirment la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous » dans ses deux composantes :

➤ **Le langage oral**

➤ **Le langage écrit**



Chaque enfant doit pouvoir s'exprimer quotidiennement : varier les dispositifs pour favoriser la prise de parole de tous, saisir toutes les occasions pour engager l'enfant dans une communication orale, proposer des moments structurés où des objectifs langagiers ciblés sont travaillés pour eux mêmes. Il s'agit de permettre à chaque élève d'aller progressivement du langage d'action, en situation (PS) au langage d'évocation (oral scriptural) qui constitue l'objectif majeur de l'école maternelle

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

L'écrit

Ecouter de l'écrit et comprendre

Découvrir la fonction de l'écrit

Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement

Découvrir le principe alphabétique

Commencer à écrire tout seul

Un entraînement nécessaire avant de pratiquer l'écriture cursive : des exercices graphiques

Les essais d'écriture de mots

Les premières productions autonomes d'écrits

Ce que disent les programmes

Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. » Les enfants sont amenés régulièrement à : « écouter de l'écrit et comprendre, découvrir les fonctions de l'écrit, commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement, découvrir le principe alphabétique et commencer à écrire tout seul ».

Les domaines « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » ; « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » permettent de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

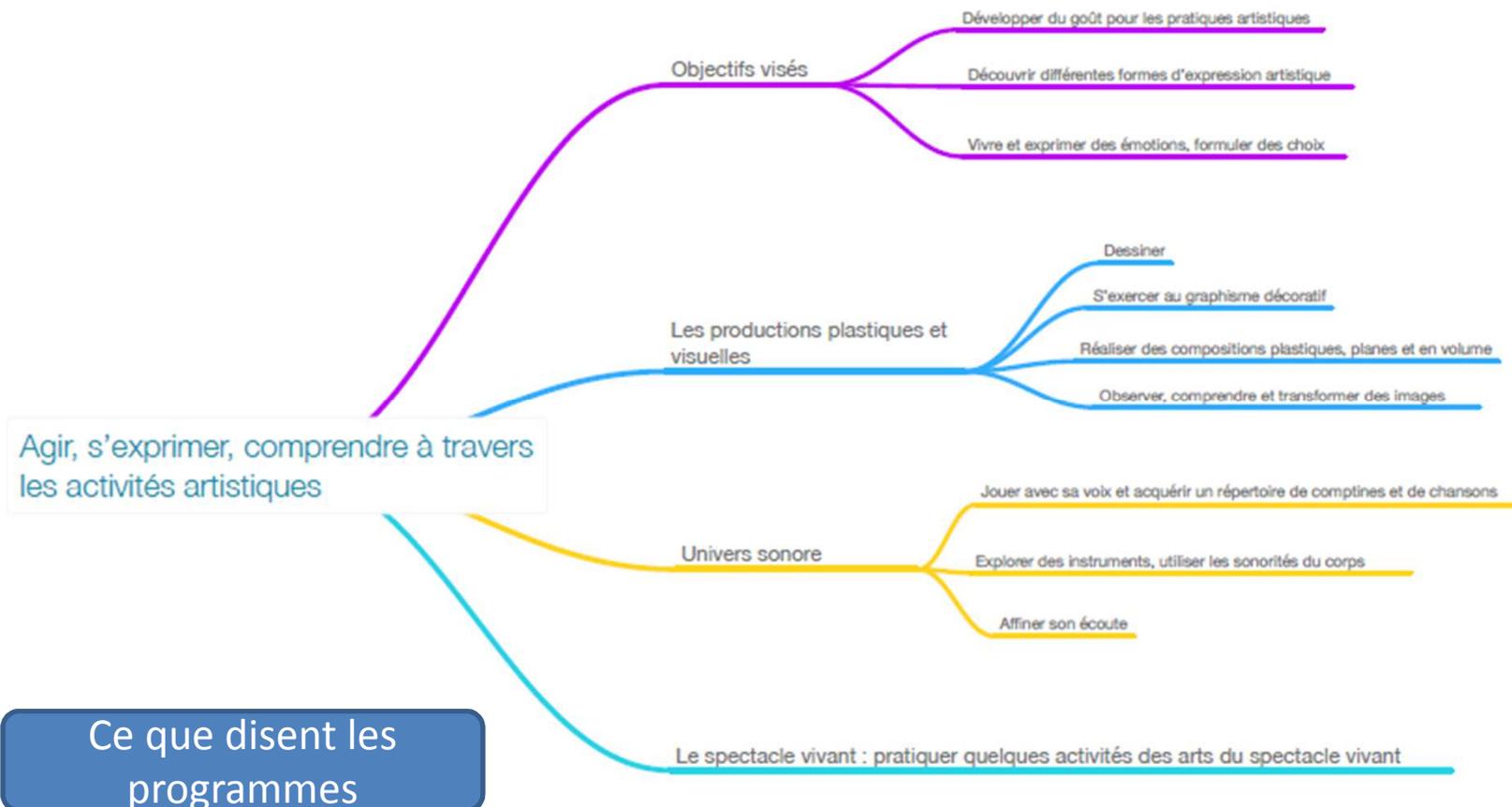
Ce que disent les programmes

« L'activité physique et les expériences motrices contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. [...] La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques contribue à la construction de l'égalité entre filles et garçons ainsi qu'à l'éducation à la santé». (*Programmes 2015*)



Ce que disent les programmes

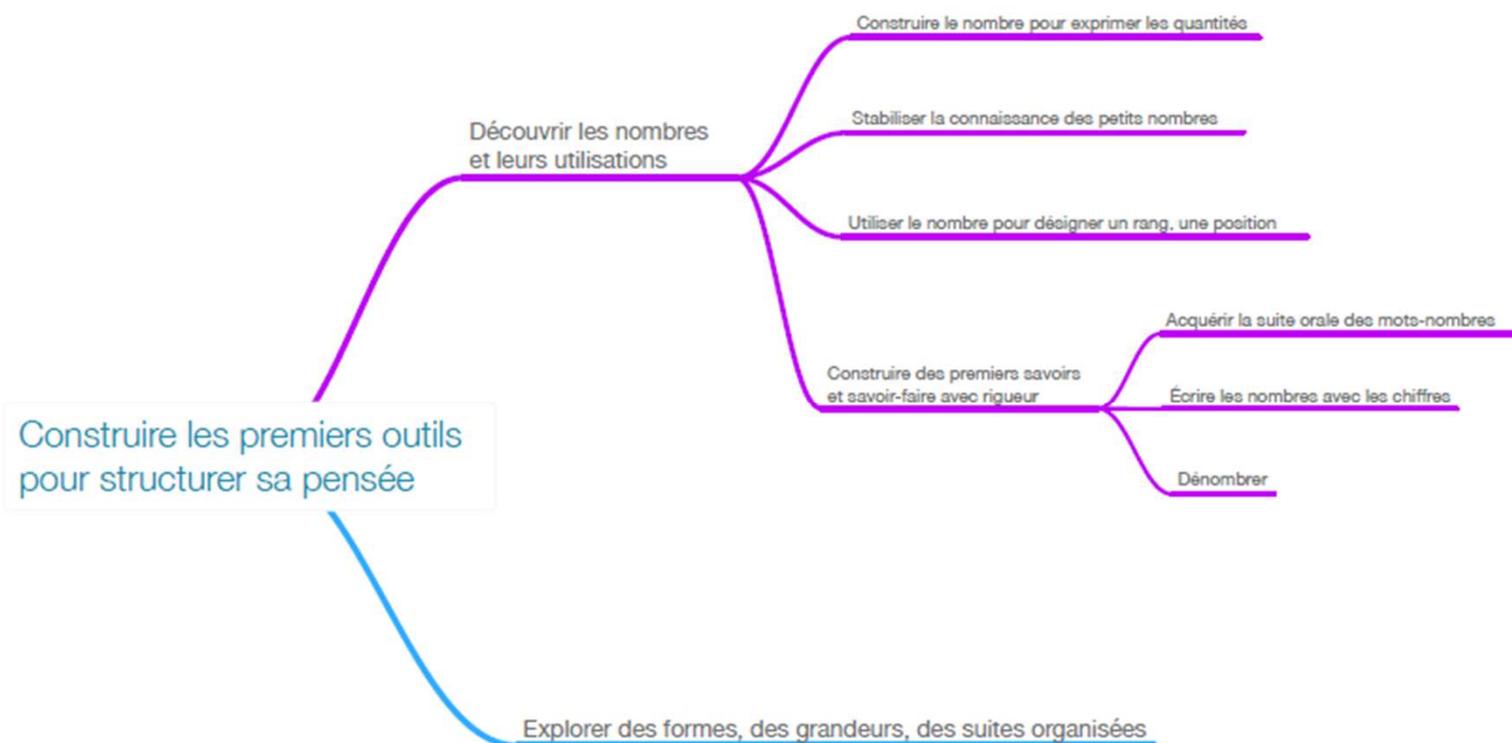
Tous les jours entre 30 et 45 minutes : « Il est donc impératif d'organiser **une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ**, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...). **Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante** pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives ».



Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés. Ils explorent librement, laissent des traces spontanées (...) dans des espaces et des moments dédiés à ces activités »

« Des rencontres avec les différentes formes d'expression artistique sont organisées régulièrement » « Les activités d'écoute peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans leur durée ».

Les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde » s'attachent à développer une première compréhension de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement.



Ce que disent les programmes

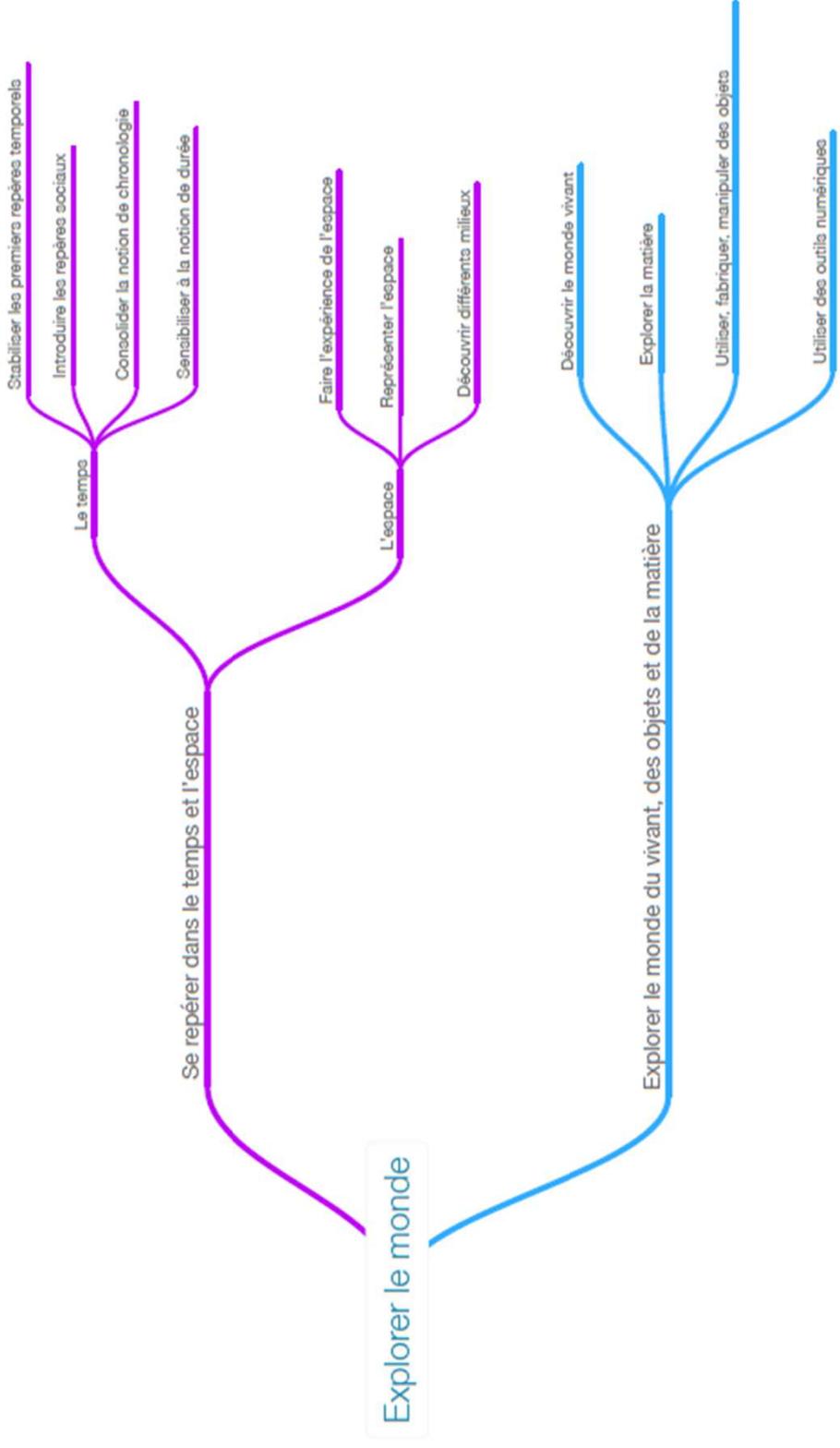
Découvrir les nombres et leurs utilisations

« Dans l'apprentissage du nombre à l'école maternelle, il convient de faire construire le nombre pour exprimer les quantités, de stabiliser la connaissance des petits nombres et d'utiliser le nombre comme mémoire de position ».

Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

« A l'école maternelle, les enfants construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Elle est soutenue par le langage ».

Découvrir les nombres et leurs utilisations, explorer des formes, des grandeurs et des suites organisées nécessitent une confrontation régulière à de nombreuses situations progressives



Ce que disent les programmes

Se repérer dans le temps et l'espace

« Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à l'autre. [...] Les repères sociaux sont introduits et utilisés quotidiennement par les enfants pour déterminer les jours de la semaine, pour préciser les événements de la vie scolaire »

« L'expérience sur l'espace porte sur l'acquisition de connaissances liées aux déplacements, aux distances et aux repères spatiaux élaborés par les enfants au cours de leurs activités. »

Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

« Les enfants ont besoin d'agir de nombreuses fois pour constater des régularités [...] pour découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure ».

OUTIL 2 : LES TEMPS EDUCATIFS

« L'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation au courant de la journée, de la semaine et de l'année ». [...] L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps éducatifs à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants ».

L'ACCUEIL

Contenu

Jeux libre
Fin de travaux en cours
Jeux de société
Remédiation
Langage individualisé
Relation duelle
rituels

Contraintes de fonctionnement et incidences sur l'emploi du temps/durée

- ❖ Présence ou non de l'enseignante (et/ou ATSEM) dans la classe
- ❖ Prendre en compte le temps de rangement
- ❖ **La première heure se prête moins à des activités nécessitant une forte concentration**

Les premières activités de la matinée, après l'accueil sont adaptées pour mobiliser le plus efficacement possible les capacités intellectuelles des enfants.

LA RECREATION

La récréation est avant tout un temps de rupture qui doit permettre à l'enfant, en fonction de leur âge, de se détendre et de satisfaire leurs besoins de mouvement et de jeu dans un espace aménagé situé en priorité à l'extérieur;

Matin : une récréation de 15 à 30 mn (habillage/déshabillage, déplacement compris), sur un créneau suffisamment éloigné de la fin de matinée.

Après-midi court : pour une durée de classe de 2h ou moins, la récréation n'est pas nécessairement utile.

Après-midi long : une courte récréation en milieu d'après-midi, mise à profit pour organiser l'accueil différé des enfants ayant fait la sieste à la maison.

PROPOSITIONS :

La motricité le matin en PS permet de retarder l'horaire vers 10h/10h30 et d'aménager ainsi une autre plage d'apprentissage avant 11h30.

De ce fait, la récréation MS/GS peut avoir lieu avant entre 9h30/10h et permettre de la même façon, une autre plage d'apprentissage avant 11h30.

=Une récréation est nécessaire après 2 h de travail.

LE PASSAGE AUX TOILETTES

Temps éducatif visant l'autonomie et l'éducation à la propreté (participe à l'apprentissage des gestes élémentaires de l'hygiène corporelle)

- éviter les déplacements du groupe classe

Privilégier un passage en petit groupe ou demi-classe afin de favoriser des activités, en groupe restreint, sous forme de jeu, pour les enfants restant en classe ou à l'extérieur.

- rechercher une optimisation des temps des ATSEM par classe et pour l'école

LA COLLATION

La collation matinale à l'école **n'est ni systématique ni obligatoire.**

Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 heures qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants.

Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants et des familles, il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation dès leur arrivée à l'école maternelle ou élémentaire et, dans tous les cas, **au minimum deux heures avant le déjeuner.** Ce moment de collation proposera, chaque fois que possible, des dégustations de fruits qui peuvent également intervenir lors du déjeuner ou du goûter.

LES TEMPS DE REGROUPEMENT

Ils devront être pesés d'un point de vue **quantitatif** et **qualitatifs**.

Des regroupement pourquoi ?

- ❖ Rythmer la journée
- ❖ Renforcer l'appartenance au groupe classe
- ❖ Constituer des temps de « respiration »

Tendre vers une réduction de ces temps de regroupement collectif :

- ❖ Adapter à l'âge des élèves et faire évoluer au cours de l'année les rituels de la classe, le temps d'accueil et donc les moments d'apprentissage et de regroupement.
- ❖ Réduire les temps de regroupements collectifs et favoriser ceux en petits groupes ou en individuel. Conserver les temps de chants/comptines pour permettre la mémorisation collective.
- ❖ Augmenter le temps d'accueil afin de proposer des ateliers tournants quand l'âge de l'enfant le permet.
- ❖ Favoriser la passation de consignes en petits groupes ou en individuel.

LA SIESTE-LES TEMPS DE REPOS

- ❖ La sieste des élèves de 2 à 4 ans prime sur d'autres activités.
- ❖ Il est recommandé de les coucher dès la fin du repas.
- ❖ Une sieste d'une durée de 1h30 à 2h (*La sieste ne doit pas excéder 2 h afin de ne pas perturber le sommeil du soir.*)
- ❖ Souplesse nécessaire : un enfant qui ne dort pas au bout de 20 min doit pouvoir se lever, réveil progressif et échelonné, activités calmes ou temps de repos pour les élèves plus âgés.

OUTIL 3 : LES CONTRAINTES DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit de connaître les différentes contraintes de fonctionnement, variables d'une école à l'autre, mais qui ont une incidence sur l'organisation et l'emploi du temps

Des locaux à partager :

- ❖ La salle de motricité (créneaux pour les PS le matin)
- ❖ Les toilettes
- ❖ La cour de récréation avec les jeux (vélos...)
- ❖ Prendre en compte la disponibilité des autres espaces partagés (BCD, dortoir ...)

Du temps à partager :

- ❖ Le temps de service des ATSEM (les temps de pause, le nombre d'ATSEM, les temps de ménage)
- ❖ Les décloisonnements avec les collègues (des PS l'après-midi par exemple)
- ❖ La cour de récréation avec les jeux (vélos...)

Des directives à prendre en compte :

- ❖ Le plan Vigipirate
- ❖ Les nouveaux rythmes (on ne peut pas forcément proposer une séance de motricité le mercredi)

RESSOURCES

- Groupe départemental CPC 67 Des préconisations et des outils pour concevoir l'emploi du temps à l'école maternelle
- Nouveaux rythmes scolaires à **l'école maternelle** :
<http://www.education.gouv.fr/cid76004/nouveaux-rythmes-scolaires-les-bonnes-pratiques-en-maternelle.html>
- http://pedt.education.gouv.fr/sites/default/files/2015_rythmes_maternelle_docmaternelle.pdf
- *EDUSCOL, Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle* »,
- Education.gouv.fr/5matinees
- « DSDEN Val de Marne –Mission *maternelle 94-Avril 2015* » : http://www.ia94.ac-creteil.fr/mater/outils/gestion_temps.htm